

### » PRESSE NATIONALE

### Economie



L'inter

#### MISE EN ŒUVRE DES EXIGENCES DU BUDGET-PROGRAMMES/ MOUSSA SANOGO À SES COLLABORATEURS : « NOTRE PERFORMANCE DOIT ÊTRE IRRÉPROCHABLE... »

Au ministère du Budget et du Portefeuille de l'État, « la gestion 2022 a été marquée par des résultats tangibles dans de nombreux domaines de compétence de notre département ministériel », a fait savoir le ministre Moussa Sanogo. Qui a par ailleurs informé que ce bilan satisfaisant a été présenté au séminaire gouvernemental des 11, 12 et 13 novembre 2022 à Yamoussoukro, et qu'il a également été partagé par le Parlement dans le cadre du vote du projet de loi portant loi de finances pour l'année 2023. Moussa Sanogo a partagé ces données le lundi 30 janvier 2023, à Abidjan-Plateau, lors de la cérémonie de présentation de vœux de nouvel an au ministre, qui marquait aussi le moment idéal pour dresser le bilan de l'exercice 2022, et dégager les perspectives pour la gestion 2023. « Notre performance doit être irréprochable et servir humblement de modèle. C'est une énorme pression, mais j'ai foi en l'état d'esprit de nos collaborateurs pour tenir tous ces engagements », s'est-il exprimé.



soirinfo

#### LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EN CÔTE D'IVOIRE : LA PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE AU CENTRE D'UNE VISITE INTERNATIONALE

Le ministre de la Promotion de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption, Épiphane Zoro, a accordé, le lundi 30 janvier 2023, une audience à une délégation de l'Onudci, conduite par Dr Louise Portas. Épiphane Zoro et la délégation onusienne ont passé en revue les différentes thématiques que les parties prenantes de la plateforme G5 Sahel+ veulent voir développer au cours de l'année 2023. Au terme de l'audience, le ministre a fait savoir que la visite de travail de l'Onudci vise à rencontrer et à écouter l'ensemble des acteurs de l'écosystème de lutte contre la corruption en Côte d'Ivoire. Et ce, dans l'optique de voir ensemble quel type d'assistance technique peut être apporté au gouvernement ivoirien pour renforcer son dispositif de lutte y compris la question du régime juridique de la gestion des alertes et de la protection des lanceurs d'alerte.



soirinfo

#### DÉVELOPPEMENT DES ÉTATS D'AFRIQUE : SOULEYMANE DIARRASSOUBA POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECAF

Le ministre ivoirien du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des Petites et moyennes entreprises (Pme), Souleymane Diarrassouba, a participé, du 26 au 28 janvier 2023, au Ghana, à la 1ère édition de la Conférence des dialogues sur la prospérité de l'Afrique. Le sommet de Kwahu, qui s'est déroulé autour du thème : "Zlecaf: de l'ambition à l'action-assurer la prospérité grâce au commerce continental", a constitué une plateforme pour le ministre, d'encourager l'avènement de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) et relever les avantages de ce marché commun pour les économies africaines.



## PLAN D' ACTIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DE L' ANNÉE DE LA JEUNESSE : DES MINISTRES RECUEILLENТ LES PRÉOCCUPATIONS DES ORGANISATIONS DE LA JEUNESSE

Ils ont pour mission de traduire en acte, la volonté du Président de la République de consacrer l'année 2023 à la jeunesse. Ainsi, les membres du gouvernement veulent se donner toutes les chances pour prendre en compte toutes les préoccupations des jeunes. C'est tout le sens d'une série de rencontres que le gouvernement entend avoir avec les organisations de jeunesse. Hier, à l'Auditorium de la CNPS au Plateau, les ministres Mamadou Touré, Adama Diawara, Amadou Coulibaly, Myss Belmonde Dogo étaient face aux organisations et faîtières de jeunesse pour leur proposer de réfléchir sur quatre thématiques. Que sont le renforcement de l'engagement citoyen et de l'éthique sociale de la jeunesse, l'accélération de la formation, l'insertion et la promotion de l'entrepreneuriat, l'amélioration des conditions d'épanouissement et de bien-être des jeunes et l'accélération des réformes stratégiques en faveur de la promotion accrue de l'emploi des jeunes.

---



## PRÉSENTATION DES VŒUX AU MINISTÈRE DE L' ENVIRONNEMENT : JEAN-LUC ASSI ANNONCE DE BONNES PERSPECTIVES POUR 2023

Hier, c'est en pleine forêt du Banco que le ministre Jean-Luc Assi et les structures rattachées à son ministère se sont dit « bonne année ». L'occasion a été bonne pour le ministre pour traduire sa gratitude et sa reconnaissance au Président de la République, Alassane Ouattara, au Premier Ministre Patrick Achi pour leur parfaite maîtrise de la conduite gouvernementale. Jean-Luc Assi en a profité pour faire le bilan des résultats acquis au cours de l'année écoulée et également annoncer les perspectives pour l'année 2023.

---



## COOPÉRATION CULTURELLE : FRANÇOISE REMARCK REÇOIT EN AUDIENCE UNE DÉLÉGATION DE L'AUF

La ministre de la Culture et de la Francophonie (MCF), Françoise Remarck, a reçu récemment en audience, une délégation de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) conduite par son Recteur, Slim Khalbous au siège dudit ministère à Abidjan-Plateau. La délégation de l'AUF est venue partager des opportunités de collaboration avec le ministère de la Culture et de la Francophonie. Les deux parties se sont engagées à faire profiter la jeunesse ivoirienne de l'ensemble des opportunités en matière de formation en adéquation avec l'environnement national.

---



## SECTEUR DE LA CULTURE ET DE L'ART : LE NOUVEAU STATUT DE L'ARTISTE EXPLIQUÉ AUX ACTEURS

L'atelier de présentation et de promotion du décret n°2021-624 du 20 octobre 2021, portant le statut de l'artiste en Côte d'Ivoire a eu lieu le vendredi 27 janvier 2023 au Musée des civilisations à Abidjan-Plateau. Cet atelier a été présidé par Françoise Remarck, ministre de la Culture et de la Francophonie. La ministre a expliqué que ce décret apparaît comme le mécanisme de protection à la fois des activités artistiques et de l'intégrité des artistes comme pour tout travailleur professionnel protégé. « Le texte vient donc formaliser et professionnaliser le secteur artistique en vue de créer un environnement propice à l'exercice de la profession d'artiste. Enfin, le décret prévoit des mesures prises par l'État pour garantir la sécurité sociale des artistes y compris ceux qui sont en situation de handicap », a-t-elle dit.

---



## DIGITALISATION : LE MINISTRE BRUNO KONÉ SOUTIEN LE DÉPLOIEMENT DU MÉCANISME CNDIGIT DANS L'ADMINISTRATION

Le ministre de la Communication et de l'Économie numérique, Amadou Coulibaly, a présenté, le lundi 30 janvier 2023 au siège du Système intégré de Gestion du foncier urbain (SIGFU), le mécanisme de digitalisation de la Côte d'Ivoire (CNDigit) à son collègue Bruno Koné, ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, en vue d'une administration moderne et performante. « Nous sommes avec vous dans la conduite de ce projet qui sera un point d'accès unique pour tous les projets des services de l'administration. Vous avez notre soutien à 200% », a affirmé le ministre Bruno Koné. Il a rappelé que son département s'est inscrit dans le processus de dématérialisation des procédures administratives. (Source : CIGG)



## EMPLOYABILITÉ DES JEUNES À TRAVERS LES TIC : LE GOUVERNEMENT MULTIPLIE LES ACTIONS POUR DÉVELOPPER L'ENTREPRENEURIAT NUMÉRIQUE

Depuis plusieurs années, l'État ivoirien multiplie les actions pour favoriser l'employabilité des jeunes à travers les TIC. Et en cette année de la jeunesse, les actions en faveur des technologies créatives et de l'économie numérique vont être accentuées, de sorte à créer plus de valeurs, plus d'emplois pour les jeunes. Cette année, le gouvernement sera davantage à la tâche sur des thématiques en lien avec les préoccupations de la jeunesse. Il sera question de formation et d'employabilité, de financement de projets, d'infrastructures sportives. Durant cette année déclinée année de la jeunesse, on parlera notamment de numérique. Le Président de la République dans son discours à la nation, le 31 décembre 2022 a annoncé « la mise en place d'un incubateur pour l'innovation et l'entrepreneuriat pour catalyser le génie créateur des jeunes, et accélérer le développement des startups ». (Source : CIGG)



## PROCESSUS DE RÉALISATION DU 4ÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION DE GUINÉE : UNE DÉLÉGATION GUINÉENNE S'INSPIRE DU MODÈLE IVOIRIEN RÉUSSI EN MATIÈRE DE RGPH

En prélude au lancement du processus de réalisation du 4ème Recensement général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de Guinée, une délégation conduite par la ministre guinéenne du Plan et de la Coopération internationale, Rose Pola Pricemou, est en mission de deux jours à Abidjan, pour s'inspirer de l'expérience réussie de la Côte d'Ivoire dans le processus du RGPH basé sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. À cet effet, Rose Pola Pricemou a été reçue par la ministre ivoirienne du Plan et du Développement, Nialé Kaba, le lundi 30 janvier 2023 à Abidjan-Plateau. (Source : CIGG)

## PRÉSENTATION DE VŒUX 2023 : LAURENT TCHAGBA EXHORTE LES AGENTS DE SON MINISTÈRE À TRADUIRE EN ACTES LES ATTENTES DU CHEF DE L'ÉTAT

« Je vous exhorte à maintenir le cap et à nous engager à traduire en actes les attentes du Président de la République, Alassane Ouattara », a indiqué, ce lundi 30 janvier 2023, le ministre des Eaux et Forêts, Laurent Tchagba. C'était à l'occasion de la présentation de vœux 2023 dans ce département ministériel qui s'est déroulée à Abidjan-Cocody, à la Société de développement des forêts (Sodefor). À cette occasion, il a exprimé sa reconnaissance à ses partenaires des secteurs forêt-bois, faune, ressources en eau ou de l'industrie du cacao et du chocolat.

## VIH SIDA, TUBERCULOSE ET PALUDISME : PLUS DE 151 MILLIARDS DE FCFA DU FONDS MONDIAL ALLOUÉS AU GOUVERNEMENT IVOIRIEN

Ce sont au total 230 millions d'Euros, soit plus de 151 milliards de FCFA que le Fonds mondial pour la lutte contre le VIH Sida, la tuberculose et le paludisme met à la disposition du gouvernement ivoirien pour le soutenir dans la lutte contre ces trois maladies sur la période 2024-2026. Le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture Maladie universelle, Pierre N'Gou Dimba, l'a annoncé, le lundi 30 janvier 2023, au cours d'un point de presse à son cabinet, à Abidjan-Plateau. Ce montant alloué à la Côte d'Ivoire est réparti comme suit : 54 milliards de FCFA pour le VIH Sida, 11 milliards de FCFA pour la tuberculose et 86 milliards de FCFA pour le paludisme. (Source : CICG)

## QUEL NOUVEAU CADRE JURIDIQUE POUR LES BLOGUEURS ET INFLUENCEURS EN CÔTE-D'IVOIRE ?

Le développement fulgurant de l'internet dans notre pays, avec un taux d'accès et de pénétration de +65%, a conduit le gouvernement à l'élaboration, en 2017, d'un cadre juridique tendant à réglementer l'usage des canaux de communication et d'en juguler les conséquences néfastes sur la vie en société. Ce cadre juridique a récemment connu une modification afin d'adapter l'arsenal juridique existant aux nouvelles réalités imposées par les mutations technologiques. « La législation en vigueur concernant les blogueurs et influenceurs » est le thème qui sera développé ce mardi 31 janvier 2023 à 15H00, à Abidjan-Plateau, au cours de la tribune d'échanges et d'information « Tout savoir sur » (TSS), du CICG. Cette conférence de presse sera retransmise en direct sur la page Facebook officielle du gouvernement de Côte d'Ivoire [www.facebook.com/gouvci.official](http://www.facebook.com/gouvci.official). (Source : CICG)



**Restez connectés à l'actualité du gouvernement**  
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



gouvci



+225 07 87 36 36 36





Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).  
Contact : +225 27 22 51 14 38 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

# UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE



[www.gouv.ci](http://www.gouv.ci)



*Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale*